



Conakry, le ..... 10 9 JUL. 2019

**RÉPUBLIQUE DE GUINEE**

**BANQUE CENTRALE**

**COMMUNIQUE DE PRESSE DE LA BANQUE  
CENTRALE DE LA REPUBLIQUE DE GUINEE**

Dans le cadre du soutien aux opérations du Hadj 2019, la Banque Centrale de la République de Guinée a le plaisir d'informer les candidats au pèlerinage aux lieux Saints de l'Islam, de l'ouverture d'un guichet de cession de devises au titre d'allocation d'un montant forfaitaire de cinq cent dollars (USD 500) par pèlerin au taux de change de la BCRG.

Les allocations se feront conformément aux procédures ci-après :

- ✓ tout demandeur doit être muni du reçu de versement des frais liés au pèlerinage, du certificat d'aptitude et de l'autorisation de versement délivrée par le Secrétariat Général des Affaires Religieuses ;
- ✓ les versements des francs guinéens (GNF) se feront au guichet de l'Agence Principale de la BCRG;
- ✓ aucun demandeur ne peut bénéficier de deux allocations.

La BCRG sait compter sur la compréhension tous et de chacun pour le bon déroulement des opérations.

Conakry, le 09 juillet 2019.

